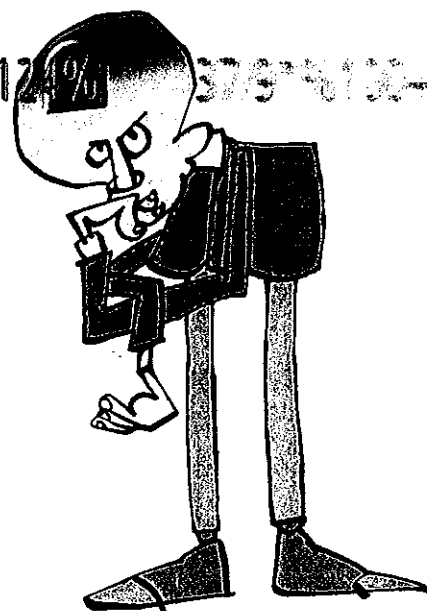


► Prévoir l'évolution budgétaire de votre collectivité

ANALYSE FINANCIÈRE : L'ÉPREUVE DES RATIOS

Savoir apprécier la situation financière de sa commune est devenu indispensable pour appréhender le futur. Quels outils mettre en place et comment éviter les pièges ?

26+37/9*%100+85%//12%



Desain : Etai Valet

■ Les objectifs de l'analyse financière

La mise en place de la taxe professionnelle unique (TPU), les exonérations fiscales, les modifications de calcul des dotations de l'Etat, l'importance des frais de personnel au sein des budgets locaux constituent autant de facteurs de tension et de risques. Face à ce contexte financier de plus en plus instable, l'anticipation constitue une ardenne nécessité. L'analyse financière permet d'apprécier les marges de manœuvre de la collectivité, de mettre en exergue les facteurs éventuels de dérives et ainsi d'apporter les mesures correctrices. Il s'agit donc bien d'un outil d'aide à la décision sans lequel toute politique budgétaire peut être assimilée à une conduite de nuit tous feux éteints.

■ Apprécier l'évolution des soldes de fonctionnement

L'épargne est au centre de l'analyse : elle constitue en effet tout à la fois le solde de la section de fonctionnement et le moyen récurrent de financement des dépenses d'investissement. Il est donc fondamental d'expliquer son évolution passée et d'anticiper son évolution future.

Il existe en fait plusieurs niveaux d'épargne :

- l'épargne brute (voir schéma 1) constitue la résultante entre les recettes courantes et les dépenses courantes telles qu'elles figurent dans le compte administratif.

Font partie des dépenses courantes l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement, desquelles on retire les dépenses qui n'ont pas un caractère récurrent (certains frais d'études, les subventions d'équipement versées, certaines subventions exceptionnelles, les travaux en régie et les pénalités de remboursement anticipé d'emprunts).

Font partie des recettes courantes l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement hormis les produits de cession d'éléments de patrimoine.

Les dépenses et les recettes ainsi retirées vont faire l'objet d'un retraitement et être intégrées en section d'investissement ;

- l'épargne de gestion peut être calculée à partir de l'épargne brute en y ajoutant les intérêts de la dette et en retranchant les produits financiers.

L'évolution de cet agrégat permet d'apprécier l'aptitude de la collectivité à assumer son train de vie, avant prise en charge des conséquences de sa politique d'endettement ;

- l'épargne nette est le reliquat disponible,

une fois couverts l'ensemble des dépenses courantes et le remboursement du capital des emprunts par les recettes courantes. Une épargne nette positive permet ainsi de contribuer au financement des dépenses d'équipement (voir schéma 2).

■ Comment apprécier l'évolution de l'épargne ?

Pour apprécier l'évolution de l'épargne, une méthode d'analyse rapide peut s'articuler de la manière suivante :

- apprécier l'évolution en pourcentage de l'épargne brute ;

- identifier la cause de l'évolution positive ou négative ainsi constatée : quelle est la différence de rythme d'évolution observée entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement ?

- si les dépenses ont évolué rapidement, quelles sont les causes de cette évolution ? S'agit-il d'une évolution rapide des frais de gestion de la collectivité, principalement concentrés dans les chapitres 011 et 012 ? S'agit-il d'une évolution des autres dépenses courantes et notamment des concours versés sous forme de subventions et de participations ? S'agit-il enfin d'une évolution rapide des frais financiers (due principalement à une augmentation